

WEEK-END CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Généreuse cacophonie

I MUSICI

Bach: Variations Goldberg (arr. B. Labadie). Schubert: Quintette «La Truite» (arr. Y. Turovsky). I Musici, dir. Yuli Turovsky: Salle Pollack, jeudi 17 décembre 2009.

CHRISTOPHE HUSS

La critique est aisée et l'art est difficile. L'adage est l'encore plus vache qu'il n'y paraît: plus on remarque que l'art est difficile, plus la critique est aisée.

Il n'était donc pas sorcier, pour les spectateurs présents, de deviner ce qu'ils pourraient lire en ouvrant *Le Devoir* ce matin. Le dernier concert de l'année (avec *Le Messie* de Boris Brodt, lundi) a aussi été, probablement, le plus pénible. En tous cas celui dont l'exécution fut la plus, disons, «génante».

Génante, parce qu'on aime bien I Musici: leur générosité, tout comme l'esprit vif et pince-sans-rire de Yuli Turovsky. S'il y a un ensemble auquel il faut souhaiter une bonne année 2010, c'est celui-ci. Car I Musici ne va pas très bien. Sur le plan financier, le montant du déficit cumulé va être révélé par la direction dans les prochaines semaines. D'ores et déjà des coupes ont été effectuées dans le personnel administratif et les musiciens joueront gratuitement des concerts de Noël à St-Lambert ce soir, Pointe-Claire, demain et Outremont - avec Natalie Choquette - dimanche.

On aimerait que les soucis ne soient «que» financiers, mais ils sont aussi musicaux et le concert d'hier mettait le doigt sur le bobo, en appuyant très fort dessus... Les Musici reprenaient

la transcription pour cordes des *Variations Goldberg*, réalisée et enregistrée par Bernard Labadie, et proposaient en grande première une nouvelle transcription de Yuli Turovsky: une adaptation du *Quintette «La Truite»* de Schubert, qui prend le pari de se priver de la partie de piano.

Les deux adaptations reposent sur le même principe: utiliser - en succession, superposition ou dialogue - deux formations: un *concertino* (petit groupe de quatre solistes) et un *ripieno* (l'ensemble des musiciens). De ce point de vue, l'une et l'autre sont des tours de force. Jamais je n'aurais pu imaginer que Turovsky puisse se tirer aussi magistralement de l'absence de piano dans «*La Truite*».

Le problème est dans la composition du concertino. Pour dire les choses délicatement, Eleonora Turovsky n'a plus les facultés solistiques nécessaires pour être le leader d'un concertino. Le manque de tenue instrumentale et les problèmes d'intonation sont constants et criants. Le premier mouvement de Schubert a viré, par moments, à la cacophonie. On aurait dit que la chose devenait contagieuse et que tout le monde, ou presque, s'y mettait.

On était en droit d'attendre d'un directeur musical, fût-il le mari de sa première violoniste, qu'il sauve au moins une des deux oeuvres en convaincant sa dame, par exemple, qu'il serait intéressant de faire tourner l'effectif et de valoriser tout le monde. J'ai déjà posé la question ici: Les Musici sont-ils un ensemble musical ou une affaire de famille? La question demande à être tranchée. Dès 2010.

Collaborateur du Devoir

Semiankyi à la Tohu

Papa n'a pas toujours raison

ISABELLE PARÉ

Bienvenue dans un monde de tarés, où on s'aime à mourir, on se découpe à l'égoïne, on étouffe son père le sourire aux lèvres. Aussi contagieux que la grippe porcine, l'humour loufoque et décapant des clowns russes du Liceidei a réussi à contaminer la Tohu, transformée depuis mercredi en merveilleuse foire d'empoigne.

Avec leurs têtes hallucinées et leurs costumes aux couleurs criardes, la famille délirante de *Semiankyi*, disons-le d'emblée, ne partage aucun gêne avec le clown générique moyen, vu et revu dans le cirque ordinaire.

On a affaire ici à une véritable caricature en 3D, à une bande dessinée en direct, phylactères en moins, qui carbure à l'absurde, et qui décline sur tous les tons les travers de la vie en famille.

Campé dans un décor à la Tim Burton, cette famille au bord de la crise de nerfs, véritable pendant russe de la famille Adam, se compose d'un père lymphatique, d'une mère bienveillante sur le point d'accoucher et de quatre rejetons, tous plus



THÉÂTRE LICEIDEI

Un clan tordu...

sadiques les uns que les autres.

Dans ce clan tordu, la dynamique consiste à zigouiller papa à l'insu de maman, enceinte jusqu'aux yeux, et qui, à chaque nouvel assaut, tente de masquer les méfaits de sa turbulente progéniture. Toujours muets, les personnages de cette smala dégénérée sont tout simplement hilariants, et parviennent par la seule pantomime à débusquer les tares et fantasmes qui sommeillent au

plus profond de chacun.

Le bruitage sonore omniprésent ajoute au côté bédésque du spectacle. Les numéros du père crucifié qui tente de boire un coup les bras liés, de la mère qui raconte une histoire d'horreur à ses marmots et celui du fiston chef d'orchestre sont à crouler de rire.

Mère indigne et mère veilleuse à la fois (comme disait Sol), Olga Eliseeva s'avère tout simplement délirante dans son rôle de mère-épouse-amante-ménagère-enceinte. Malgré ce chaos permanent, la famille finit toujours par se ressouder, incapable de couper le cordon ombilical qui les lie. *Semiankyi* navigue à la frontière de l'absurde et de l'humour noir, sans jamais toutefois tomber dans la vulgarité. On les voudrait parfois encore plus méchants, tant leurs sursauts de cruauté sont jouissifs. Mais le spectacle, on l'aura compris, se veut largement familial. De 7 ans à 97 ans.

Le Devoir

■ *Semiankyi*, du Théâtre Liceidei, à la Tohu jusqu'au 2 janvier.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DOSSIER GREFFE: 33-07-1068
DOSSIER CQ: 500-80-011612-083
COMITÉ DE DISCIPLINE DE L'ASSOCIATION DES COURTIER ET AGENTS IMMOBILIERS DU QUÉBEC
Giovanni Castiglia, ses qualités de syndic adjoint de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, plaignant c.
Maged Ahmed, intimé
AVIS
À: M. Maged Ahmed
Veuillez prendre avis que le jugement de la Cour du Québec du 3 décembre 2009 dans la présente instance est déposé au Greffe du comité de discipline de l'ACAIQ, à votre intention et pour valoir signification à vous-même.
Brossard, le 15 décembre 2009
Chantal Pettier
Secrétaire du comité de discipline

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DOSSIER GREFFE: 33-08-1115
COMITÉ DE DISCIPLINE DE L'ASSOCIATION DES COURTIER ET AGENTS IMMOBILIERS DU QUÉBEC
Réjean LeBlanc, ses qualités de syndic adjoint de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, plaignant c.
Danielle Desrosiers, intimée
AVIS
À: Mme Danielle Desrosiers
Veuillez prendre avis que le mémoire des déboursés dans la présente instance est déposé au Greffe du comité de discipline de l'ACAIQ, à votre intention et pour valoir signification à vous-même.
Brossard, le 15 décembre 2009
Chantal Pettier
Secrétaire du comité de discipline

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-17-064683-096
COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile)
ESTHER HERLICH et MURRAY BACKMAN
Demandeurs c.
HAZEM BOUATTOUT et GESTION DENIS CHICOINE & FILS LTÉE et 9074-5022 QUÉBEC INC.
Défendeurs
REGISTRARE DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
Mise-en-cause
ASSIGNATION
À: HAZEM BOUATTOUT
ORDRE est donné à HAZEM BOUATTOUT de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête introductive d'instance ainsi que de la requête introductive d'instance amendée a été remise au greffe à l'intention de HAZEM BOUATTOUT.
Montréal, le 15 décembre 2009
JULIE GAGNÉ
GREFFIER ADJOINT

Étude
Guillaume Thérberge,
Huissiers de justice

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-164790-092
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse,
HYDRO THERMIQUE INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à HYDRO THERMIQUE INC.
De comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR». Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 20 janvier 2010 à 9H00, en salle 2.06 au Palais de justice du district de Montréal. Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de HYDRO THERMIQUE INC.
À Montréal, le 7 décembre 2009
MARTINE BOUCHARD
Greffier adjoint, C.Q.

Donnez.
On peut faire
plus encore.

LE GROUPE
CASTONGUAY INC.
AVIS DE
DEMANDE DE DISSOLUTION
Avis est par les présentes donné que LE GROUPE CASTONGUAY INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Sherbrooke, province de Québec.
Montréal, le 16 décembre 2009.
Les conseillers juridiques de la compagnie
MILLER THOMSON POULIOT, SENCRL, AVOCATS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DOSSIER GREFFE: 33-08-1115
COMITÉ DE DISCIPLINE DE L'ASSOCIATION DES COURTIER ET AGENTS IMMOBILIERS DU QUÉBEC
Réjean LeBlanc, ses qualités de syndic adjoint de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, plaignant c.
Danielle Desrosiers, intimée
AVIS
À: Mme Danielle Desrosiers
Veuillez prendre avis que le mémoire des déboursés dans la présente instance est déposé au Greffe du comité de discipline de l'ACAIQ, à votre intention et pour valoir signification à vous-même.
Brossard, le 15 décembre 2009
Chantal Pettier
Secrétaire du comité de discipline

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO: 500-22-165319-099
COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)
NISSAN CANADA INC.
Demanderesse c.
9126-2970 QUÉBEC INC.
Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9126-2970 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.
Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS AU DÉFENDEUR, LISTE DE PIÈCES DEMANDÉES DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CREANCE ET PIÈCES P. 1 À P.3 sera présentée pour décision devant le tribunal le 25 janvier 2010, à 9h15, en salle 1.17, au palais de justice de Longueuil.
Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de TRANSPORT MATTON INC., GILLES MATTON ET FREDERIC DENIS.
Longueuil, le 14 décembre 2009
ELIZABETH S. GOBELLE
GREFFIER ADJOINT

Raymond Chabot inc.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de:
LES INDUSTRIES CARRARO INC.
Avis est par les présentes donné que la faillite de Les Industries Carraro inc. ayant fait affaires au 555, boulevard de l'Industrie, Bécancour (Québec) J3G 4S5 est survenue le 10 décembre 2009, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 janvier 2010, à 08 h 30, au bureau du syndic, 4805, boul. Lapinière, bureau 2100, Brossard (Québec).

Fait à Brossard, le 16 décembre 2009.
RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de
LES INDUSTRIES CARRARO INC.
Maurine Mainville, C.A. C.I.R.P.
Responsable de l'actif
Société affiliée de Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
4805, boulevard Lapinière
Bureau 2100
Brossard (Québec) J4Z 0G2
Tél.: (514) 875-5530
Télé.: (514) 875-5069
www.raymondchabot.com

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est, par la présente, donné que, suite au décès de James Whitney Hess, en son vivant domicilié au 2 Westmount Square, App. 603, à Westmount, Québec, H3Z 2S4, survenu le 28 août 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, Rosemary L. Christensen, le 16 décembre 2009, devant deux témoins conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau de Caroline S. Holland, avocate, située au 1100, rue de la Gauthière Ouest, bureau 280, à Montréal, Québec, H3B 2S2.
Donné le 16 décembre 2009.
Rosemary L. Christensen, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné que, suite au décès de Armand Bonneville, domicilié au 1680-5, Alexandre-de-Sève, Montréal, survenu le 8 septembre 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par Micheline Bonneville, le 16 décembre 2009, devant Katy Dupéré, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au bureau de Katy Dupéré, au 178, rue Notre-Dame, L'Assomption, Québec, J5W 3E1.
Donné le 16 décembre 2009.
(s) Micheline Bonneville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO: 500-22-165319-099
COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)
NISSAN CANADA INC.
Demanderesse c.
9126-2970 QUÉBEC INC.
Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9126-2970 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.
Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS AU DÉFENDEUR, LISTE DE PIÈCES DEMANDÉES DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CREANCE ET PIÈCES P. 1 À P.3 sera présentée pour décision devant le tribunal le 25 janvier 2010, à 9h15, en salle 1.17, au palais de justice de Longueuil.
Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de TRANSPORT MATTON INC., GILLES MATTON ET FREDERIC DENIS.
Longueuil, le 15 décembre 2009
ELIZABETH S. GOBELLE
GREFFIER ADJOINT

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2010
Les assemblées ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2010 se tiennent à 17 h, le jeudi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après:

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.
Le calendrier des assemblées peut être consulté à l'adresse suivante: ville.montreal.qc.ca
Montréal, le 18 décembre 2009
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques PÉPIN en son vivant domicilié au 2012, Étienne-Brûlé, Montréal, Québec survenu le 28 août 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Diane PÉPIN, le 16 décembre 2009, devant Me Danielle A. Bertrand, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Danielle A. Bertrand, notaire, sise au 410, Boul. Henri-Bourassa, sise, bureau 204, Montréal, Québec, H3L 1C4.
Donné le 16 décembre 2009
(s) Diane PÉPIN, liquidateur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenons avis que Rosa CABIZ-OSU, née le 8 octobre 1933, en son vivant domiciliée au 4130, 40e rue, Montréal, Québec, H1Z 1Y4, est décédée à Montréal le 1er janvier 2009. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^{re} Marie-Josée Sills, notaire, située au 1800, boulevard Le Corbusier, bureau 120, Laval, Québec, H7S 2K1.
Donné le 16 décembre 2009.
Marie-Josée Sills, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO: 505-17-002546-067
COUR SUPÉRIEURE (chambre civile)
MELINDA ENGLISH
Demanderesse c.
TRANSPORT MATTON INC., GILLES MATTON, FREDERIC DENIS ET ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA
Défendeurs
ASSIGNATION
ORDRE est donné à TRANSPORT MATTON INC., GILLES MATTON ET FREDERIC DENIS de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boulevard Jacques-Cartier Est à Longueuil, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.
Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, RE-AMENDÉE EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS, AVIS AUX DÉFENDEURS sera présentée pour décision devant le tribunal le 3 février 2010, à 9h15, en salle 1.17, au palais de justice de Longueuil.
Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de TRANSPORT MATTON INC., GILLES MATTON ET FREDERIC DENIS.
Longueuil, le 15 décembre 2009
ELIZABETH S. GOBELLE
GREFFIER ADJOINT

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010
Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010 se tiennent à 19 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après:

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.
Le calendrier des assemblées peut être consulté à l'adresse suivante: ville.montreal.qc.ca
Montréal, le 18 décembre 2009
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010
Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010 se tiennent à 19 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après:

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné que suite au décès de Georges Granché, 4860 de Maisonneuve Ouest, Westmount, survenu le 8 février 2009, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Charles Granché, lequel pourra être consulté au 249 St-Jacques, #010, Montréal.
Donné le 11 décembre 2009.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné que suite au décès de Claude Boileau, 8471 Place Bellefontaine, Montréal, survenu le 15 juin 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par Denise Sirois, lequel pourra être consulté au 249 St-Jacques, #010, Montréal.
Donné le 11 décembre 2009.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie Lots de Sève Inc. demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 16 décembre 2009
RODOLPHE MARUCA, avocat
Procureur de la compagnie
Lots de Sève Inc.

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
1.866.627.8653

Avis public
Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS
Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 14 décembre 2009, a adopté le règlement suivant:
05-013-4 RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT SUR LES SERVICES (05-013)
L'objet est de détacher les directions du contentieux et des affaires pénales et criminelles du Service des affaires corporatives et d'en faire un service distinct désigné Service des affaires juridiques
Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Il est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il pourra également être consulté à compter de son entrée en vigueur, sur le site Internet de la Ville: www.ville.montreal.qc.ca/reglements
Montréal, le 18 décembre 2009
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public
Montréal

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010
Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010 se tiennent à 19 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après:

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Déclaration d'intention
(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenons avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif BOITES DE CARTON KHOURY INC. ayant son siège au 9090, RUE ROCHESTE, SAINT-LEONARD, QUÉBEC, H1P 2K2 a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Avis de demande de changement de nom d'une personne majeure
Prenons avis que Shuhong Liu dont l'adresse du domicile est le 9122, rue Reims, Montréal, Québec, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Calvin Liu.
Avis rempli et signé:
A Montréal, le 26 novembre 2009
Shuhong Liu

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques PÉPIN en son vivant domicilié au 2012, Étienne-Brûlé, Montréal, Québec survenu le 28 août 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Diane PÉPIN, le 16 décembre 2009, devant Me Danielle A. Bertrand, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Danielle A. Bertrand, notaire, sise au 410, Boul. Henri-Bourassa, sise, bureau 204, Montréal, Québec, H3L 1C4.
Donné le 16 décembre 2009
(s) Diane PÉPIN, liquidateur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenons avis que Rosa CABIZ-OSU, née le 8 octobre 1933, en son vivant domiciliée au 4130, 40e rue, Montréal, Québec, H1Z 1Y4, est décédée à Montréal le 1er janvier 2009. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^{re} Marie-Josée Sills, notaire, située au 1800, boulevard Le Corbusier, bureau 120, Laval, Québec, H7S 2K1.
Donné le 16 décembre 2009.
Marie-Josée Sills, notaire

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
1.866.627.8653

Avis public
Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS
Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 14 décembre 2009, a adopté le règlement suivant:
05-013-4 RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT SUR LES SERVICES (05-013)
L'objet est de détacher les directions du contentieux et des affaires pénales et criminelles du Service des affaires corporatives et d'en faire un service distinct désigné Service des affaires juridiques
Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Il est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il pourra également être consulté à compter de son entrée en vigueur, sur le site Internet de la Ville: www.ville.montreal.qc.ca/reglements
Montréal, le 18 décembre 2009
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public
Montréal

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010
Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010 se tiennent à 19 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après:

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com
Sur Internet: www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLICS
TOMBÉES POUR LA PERIODE DES FÊTES
Le Devoir ne sera publié les 25 et 26 décembre 2009 ainsi que les 1^{er} et 2nd janvier 2010.
Le service des avis sera fermé les 24, 25, 31 décembre 2009 et 1^{er} janvier 2010.
RESERVATIONS ET MATERIELS
Publications des jeudis 24 déc. et 31 déc.: les mardis précédents avant 12h
Publications des lundis 28 déc. et 4 janv.: les mardis précédents avant 16h
Publications des mardis 29 déc. et 5 janv.: les mercredis précédents avant 16h
Publications des mercredis 30 déc. et 6 janv.: les lundis précédents avant 16h
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Avis public
Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence
Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.
Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	7134207 Canada inc. BAR-SALON VINYL 2109, rue de Bleury Montréal (Québec) H3A 2K2 Dossier: 1439-421	2 Bars dont 1 sur terrasse (suite à une cession) 2109, rue de Bleury Montréal (Québec) H3A 2K2
9215-1075 Québec inc. RESTAURANT LOUNGE CAPRICE 70, rue Prince Arthur Est Montréal (Québec) H2X 1B3 Dossier: 349-498	2 Restaurants pour vendre 1 Bar sur terrasse	70, rue Prince Arthur Est Montréal (Québec) H2X 1B3	9210-1625 Québec inc. CAFE JAVA U FAIRVIEW 6801, Autoroute Transcanadienne, Unité B0502 Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4 Dossier: 2803-740	6801, Autoroute Transcanadienne, Unité B0502 Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4
9212-2399 Québec inc. À VENIR 451, rue Duluth Est Montréal (Québec) H2L 1A6 Dossier: 1424-423	2 Restaurants pour servir dont 1 sur terrasse	451, rue Duluth Est Montréal (Québec) H2L 1A6	9216-6180 Québec inc. À VENIR 1065, Côte du Beaver Hall Montréal (Québec) H2Z 1S5 Dossier: 1367-143	1065, Côte du Beaver Hall Montréal (Québec) H2Z 1S5
Le temps du Sushi Mission inc. KASA SUSHI 2190, avenue du Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2H 2G5 Dossier: 2803-567	1 Restaurant pour vendre	2190, avenue du Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2H 2G5	9216-3203 Québec inc. PAVILLON NOIR 7401, boul. Newman, Local 1 Montréal (Québec) H8N 1X3 Dossier: 2502-730	7401, boul. Newman, Local 1 Montréal (Québec) H8N 1X3
Sushi 2GO Express inc. RESTAURANT KASUMI 6394, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 3P6 Dossier: 2805-174	1 Restaurant pour servir	6394, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 3P6	Mario Pellerin CAFE ST-CHARLES 2484, rue Centre Montréal (Québec) H3K 1J8 Dossier: 2803-989	2484, rue Centre Montréal (Québec) H3K 1J8
Tsakalas Dimitrios BISTRO VERGINA 903, rue de Liège Ouest Montréal (Québec) H3N 1B5 Dossier: 1057-090	1 Bar (demande amendée)	903, rue de Liège Ouest Montréal (Québec) H3N 1B5		

Québec

WEEK-END NATURE

Le miroir danois

« Je mesure la rigueur environnementale des Danois et la différence [avec le Québec] me gêne »



LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Copenhague — La pire façon de découvrir un pays, c'est d'aller y couvrir un événement comme journaliste. On est enfermé dans de grands hôtels où on passe du restaurant aux salles de conférence après le petit-déjeuner et on revient à sa chambre généralement tard le soir après avoir terminé son texte. Si on est chanceux, on a un peu de temps pour aller manger avec les collègues, ce qui nous fait découvrir un ou deux restaurants du centre-ville.

Mais en mars dernier, il n'y avait pratiquement plus de places disponibles dans les hôtels du centre-ville de Copenhague, à moins de débours entre 600 et 1000 euros par nuit. J'ai fini par dénicher sur Internet un petit hôtel qui se trouve à l'opposé du centre-ville, plus loin encore que l'aéroport, dans un petit patelin qui s'appelle Graco. Panique la première journée, car avant de trouver la manière de me rendre au Bella Center, j'étais littéralement congelé après des heures d'attente à des coins de rue ou sur des quais de gare. Ces quelques heures dehors m'ont au moins sorti momentanément du décalage horaire et m'ont permis de m'orienter avant le grand coup d'envoi du lundi matin. Et heureusement, car même en me levant à six heures, il aurait fallu que je fasse le pied de grue pendant au moins trois heures pour atteindre le comptoir d'enregistrement des participants. J'avoue avoir triché un peu en m'insérant dans une équipe de télévision française qui a été autorisée à passer devant tout le monde pour ne pas rater sa mise en ondes... Ah, les liens de la culture!

Des choses intrigantes

Puis j'ai commencé à découvrir peu à peu ce pays et ses maisons qui donnent l'impression de n'avoir pas de solage tellement elles sont accrochées sur le sol, à cause sans doute du poids de leurs jolis toits couverts de tuiles, que je n'avais jamais vus enneigés. Le plus drôle, c'est qu'en trois jours d'aller-retour à Draco, j'ai découvert l'essentiel de la région à la noirceur du matin ou du soir, car Copenhague est à une latitude tellement élevée, probablement l'équivalent de Natashaquan, qu'ici, les journées sont encore plus courtes en hiver qu'au Québec.



BOB STRONG REUTERS

Peu ou pas d'opposition, au Danemark, aux parcs d'éoliennes érigés en pleine mer. Les Danois y voient plutôt la signature tangible de leurs convictions énergétiques dans le paysage.

Mais comme je sors de la ville pour me rendre à mon petit havre près de la mer, je vois quand même des choses intrigantes. Par exemple, la route qui contourne l'aéroport et qui longe la mer sur des kilomètres a été construite à plus de 300 mètres du rivage et non dans l'eau, comme à Longueuil, à Québec ou à Beaufort, dans le style unique de notre ministère des Transports. Un employé municipal avec qui je petit-déjeunais avant-hier m'a expliqué que la population avait insisté pour que la berge et le marais soient protégés totalement de la barrière artificielle que forme toute route «pour la beauté du rivage et la santé des oiseaux», m'a expliqué l'aubergiste.

Le premier matin, j'ai aussi découvert une grande marina juste devant ma chambre. Mais croyez-le ou non, au lieu de creuser dans la berge pour accommoder le restaurateur, le pompiste et les services de réparation des bateaux de la marina en les rapprochant de la berge, on a plutôt construit la marina au bout du rivage, là où commence la mer. Une petite route étroite y mène, pour une empreinte minimale dans le marais salant. Quand je pense à nos marinas fluviales, que nos bateaux de plaisance rejoignent souvent par de longs canaux creusés dans les marais riverains, je mesure la rigueur environnementale des Danois et la différence me gêne.

Un peu plus loin dans mon champ de vision, au large, à trois ou quatre kilomètres, j'admire un immense parc d'éoliennes géantes plantées en pleine mer. Elles sont près d'une centaine, d'une hauteur d'environ 75 mètres, m'a-t-on expliqué. J'ai immédiatement demandé à mes hôtes s'il y avait eu de l'opposition au nom de la préservation du paysage marin. On m'a regardé comme si j'étais un Martien. Quoi? S'opposer à une signature aussi tangible de ses convictions dans le paysage? Par contre, la construction d'une centrale thermique pas très loin de la même à haute tension qui dessert les éoliennes a fait jaser en raison de sa pollution.

Noël aux chandelles?

Mercredi soir, en sortant du Bella Center, il y avait deux à trois pouces de neige et pas encore trop de vent. J'ai mis mes bottes bien chaudes pour aller faire une marche et voir un peu le village de Graco sous la neige. On balayait mécaniquement les trottoirs plutôt que de les nettoyer avec une grappe et de devoir les saler. Un détail a frappé ma fibre nord-américaine, soit le fait que presque toutes les maisons avaient éteint leurs lumières extérieures et que l'éclairage des rues était fermé, un poteau sur deux, après 10h. Plus intrigant encore, dans plusieurs maisons, on pouvait voir de la rue des chandelles allumées. Était-ce pour ajouter une touche de Noël romantique ou pour conférer aux pièces une atmosphère chaleureuse? Ou par tradition culturelle? Je ne sais pas, mais je suis sûr que ce n'est pas parce qu'on craint de manquer d'électricité.

Et au Danemark, on n'utilise pas les autoroutes en guise de vitrine technologique pour les entrepreneurs en PPP. On fait plutôt goûter aux visiteurs l'efficacité des transports en commun. Je fais ainsi soir et matin mes 25 km entre Draco et le Bella Center en une trentaine de minutes, gratuitement, car le gouvernement a offert des passes gratuites pour tous les transports de la région aux 25 000 étrangers durant les 15 jours de la conférence. Entre l'aéroport et le centre-ville, le Danemark a multiplié les navettes gratuites pour les visiteurs. Ça, c'est du monde accueillant.

Au fond, je m'attendais à retrouver au Danemark un pays relativement semblable au nôtre, question climat et latitude. Mais je me rends compte que non seulement les humains d'ici l'ont façonné en correspondance avec leur culture et leurs valeurs, mais qu'ils le conservent au même moment où nous démolissons pour construire des McDo et des avenues commerciales toutes semblables, de Cincinnati à Joliette, sur le modèle du boulevard Taschereau de Longueuil.

LES SPORTS

Cinquième défaite d'affilée pour les Glorieux

Le Canadien a dirigé plus de tirs aux filets que ses rivaux pour la première fois en 10 matchs, hier, mais ça ne l'a pas empêché de subir une cinquième défaite de suite. Le Tricolore a été une proie relativement facile pour le Wild du Minnesota, qui l'a emporté 3-1 au Centre Bell.

Robbie Earl, Mikko Koivu,

son 10^e, et Cal Clutterbuck ont fourni les buts du Wild, qui est sur une intéressante lancée de 10 victoires dans ses 15 derniers matchs (10-3-2).

Andrei Kostitsyn, son neuvième, a été le seul qui a déjoué Niklas Backstrom. Pour la deuxième soirée d'affilée, Carey Price ne semblait pas dans son assiette.

Le Canadien (15-18-3) a eu l'avantage 31-21 dans la colonne des lancers. C'était la première fois qu'il atteignait la barrière des 30 lancers depuis le 17 novembre, couvrant une séquence de 14 rencontres.

Dans le moment, c'est l'équipe d'un seul trio, celui de Tomas Plekanec, et c'est évidemment insuffisant.

Guillaume Latendresse a été peu visible à son retour à Montréal depuis qu'il est passé au Wild. La foule était motivée à le huer dès qu'il touchait au disque. Elle n'a pas eu à s'apitoyer.

Le CH n'avancé pas en première période. Son jeu de passes n'était pas à point. Sa cohésion faisait défaut. Il était incapable de

s'imposer en zone offensive.

Surprise: le défenseur Paul Mara est revenu au jeu hier. Absent dans les cinq derniers matchs en raison d'une blessure au haut du corps, Mara devait recommencer à s'entraîner avec ses coéquipiers aujourd'hui.

La Presse canadienne

Météo Média

Sept-Îles -6/-8
Baie-Comeau -10/-12
Saguenay -16/-20
Trois-Rivières -14/-19
Montréal -12/-20
Gatineau -12/-20
Val d'Or -15/-20

Le Monde
Londres -4/-17
Los Angeles -6/-15
Mexico -6/-13
New York -4/-8
Paris 5/2
Tokyo -12/-18

Canada
Edmonton -4/-12
Moncton -9/-14
Saint-Jean -8/-13
Toronto -3/-9
Vancouver 8/3
Winnipeg -10/-20

Montréal
Aujourd'hui -12
Ensoleillé

Québec
Aujourd'hui -14
Ensoleillé

Gatineau
Aujourd'hui -12
Ensoleillé

Ce soir -20
Ciel dégagé

Demain -10/-23
Généralement ensoleillé

Dimanche -12/-20
Ciel variable

Lundi -12/-19
Ciel variable

Ce soir -19
Ciel dégagé

Demain -9/-22
Passages nuageux

Dimanche -11/-18
Passages nuageux

Lundi -10/-14
Ciel variable

Ce soir -20
Ciel dégagé

Demain -10/-22
Généralement ensoleillé

Dimanche -11/-20
Ciel variable

Lundi -9/-18
Ciel variable

ALOUETTES DE MONTRÉAL

Trestman est sous contrat jusqu'en 2012

JEAN DION

Les succès de Marc Trestman à la barre des Alouettes de Montréal lui valent de prolonger son séjour avec l'équipe.

Le propriétaire Robert Wetenhall, le président Larry Smith et le directeur général Jim Popp ont annoncé hier que Trestman avait accepté un renouvellement d'une durée de deux ans de son contrat d'entraîneur-chef du club de football montréalais, ce qui le lie jusqu'à la fin de la saison 2012, puisqu'une saison restait encore à écouler à l'entente précédente.

Les parties se sont entendues il y a plusieurs semaines, mais Trestman tenait à ce que le tout demeure secret afin d'éviter de créer des distractions chez ses joueurs, a fait savoir Bob Wetenhall lors d'une rencontre de presse.

En deux campagnes sous la direction de l'Américain de 53 ans, les Alouettes ont remporté 26 victoires et subi 10 défaites, gagné chaque fois le championnat de la division Est de la Ligue canadienne de football et atteint chaque fois la finale de la Coupe Grey. Ils ont mis la main *in extremis* sur le précieux trophée avec une victoire de 28-27 sur le dernier jeu du match, le 29 novembre, face aux Roughriders de la Saskatchewan. En 2009, ils ont bouclé le calendrier régulier avec un rendement de 15-3, le meilleur de l'histoire de l'organisation.

Un ancien entraîneur adjoint avec plusieurs équipes dans la NFL et la NCAA, Trestman a fait l'objet de quelques rumeurs récemment, dont une qui l'envoyait à la tête des Bills de Buffalo. Hier, il a qualifié tout ce qui se dit sur un possible retour à la NFL de «conjectures», et il a refusé de s'étendre sur le sujet.

«Pour le moment, toute mon attention est tournée vers la saison 2010. Nous avons tout un défi devant nous. Aucune équipe n'a réussi à



TODD KOROL REUTERS

La priorité de Marc Trestman? «Nous avons tout un défi devant nous. Aucune équipe n'a réussi à remporter deux coupes Grey consécutives depuis une douzaine d'années.»

remporter deux coupes Grey consécutives depuis une douzaine d'années», a-t-il dit, faisant allusion aux Argonauts de Toronto de 1996 et 1997. Il a ajouté qu'il connaissait présentement «les meilleurs moments» de sa carrière et qu'il n'avait «jamais eu autant de plaisir» à exercer le métier d'entraîneur, qu'il assimile à un travail d'«enseignant».

Trestman a tenu à rendre hommage à tous ses joueurs, et particulièrement au quart-arrière Anthony Calvillo, qui a été une source d'inspiration pour ses coéquipiers par son ardeur à la tâche. Il y a eu émulation, et ça s'est terminé par les honneurs ultimes.

Le Devoir

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Buffalo	20	10	2	85	70	42
Boston	16	10	6	84	80	38
Ottawa	17	12	4	94	96	38
Montréal	15	18	3	90	104	33
Toronto	12	15	7	100	122	31

Section Atlantique

Pittsburgh	24	10	1	114	90	49
New Jersey	23	8	1	93	69	47
N.Y. Rangers	15	16	3	94	100	33
N.Y. Islanders	13	15	7	88	113	33
Philadelphie	15	16	2	93	97	32

Section Sud-Est

Washington	22	7	6	124	95	48
Atlanta	18	12	3	108	99	39
Floride	14	14	7	99	115	35
Tampa Bay	11	14	9	81	104	31
Caroline	8	19	6	82	120	22

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Chicago	21	8	3	95	67	45
Nashville	20	11	3	95	95	43
Detroit	18	11	5	95	89	41
Columbus	14	14	7	101	121	35
St. Louis	14	13	5	78	88	33

Section Nord-Ouest

Colorado	19	11	6	104	105	44
Calgary	19	10	4	96	81	42
Vancouver	19	15	0	106	88	38
Minnesota	17	14	3	89	95	37
Edmonton	15	14	4	100	103	34

Section Pacifique

Los Angeles	22	11	3	110	106	47
San Jose	19	8	7	111	92	45
Phoenix	21	12	2	89	79	44
Dallas	14	9	11	101	105	39
Anaheim	13	13	7	94	105	33

Hier

Minnesota 3 Montréal 1

Atlanta 6 Dallas 5 (P)
N.Y. Rangers 5 N.Y. Islanders 2
Phoenix 2 Columbus 1 (F)
Pittsburgh 3 Philadelphie 2 (F)
Tampa Bay 0 Detroit 3
Los Angeles à Calgary
Nashville à Edmonton
Anaheim à San Jose

Aujourd'hui

Ottawa au New Jersey, 19h
Toronto à Buffalo, 19h30
Caroline en Floride, 19h30
Tampa Bay à St. Louis, 20h
Boston à Chicago, 20h30
Washington à Vancouver, 22h

Demain

N.Y. Rangers à Philadelphie, 13h
Detroit à Dallas, 15h
Phoenix à Anaheim, 16h
Pittsburgh à Buffalo, 19h
Boston à Toronto, 19h
Minnesota à Ottawa, 19h
Montréal à N.Y. Islanders, 19h
Floride en Caroline, 19h
New Jersey à Atlanta, 19h
Nashville à Calgary, 19h
Columbus au Colorado, 21h
Washington à Edmonton, 22h

CHERCHER SUR INTERNET... ON S'EN CHARGE !

MÉTÉOÉCLAIR : La météo en temps réel. Prévisions à court et à long terme. Le tout accessible à même votre bureau.

Visitez meteomedia.com/bureau pour télécharger gratuitement MétéoÉclair.



À votre portée, en tout temps.